

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 12 novembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

« D'après un reportage diffusé le 11 novembre 2024 sur RTL Télé Lëtzebuerg, la Croix-Rouge luxembourgeoise a pour cette année un déficit de 2 millions d'euros pour le Centre de Transfusion Sanguine.

Sachant qu'il s'agit d'un service avec un intérêt national, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- *On apprend dans le reportage, que la CNS a proposé d'augmenter les tarifs pour les conserves sanguines de 20% mais que cela ne suffisait pas à la Croix-Rouge. Madame la Ministre, ne serait-elle pas d'avis que l'État devrait considérablement augmenter sa prise en charge des frais en ce qui concerne le don du sang ?*
- *Est-ce que le Luxembourg dispose d'assez de réserves sanguines ?*
- *Y a-t-il des moments dans l'année où ces réserves sont épuisées ?*
- *Combien de femmes et d'hommes sont donneurs de sang au Grand-Duché ?*
- *Combien de personnes donnent du plasma ?*
- *Madame la Ministre, est-elle d'avis que l'organisation concernant le don du sang au Luxembourg devrait être réservé exclusivement à la Croix-Rouge ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Corinne CAHEN
Députée



Carole HARTMANN
Députée